

Conseiller pédagogique départemental au numérique – DSDEN des Vosges

Catégorie	Personnel enseignant du 1 ^{er} degré Conseiller technique auprès de l'IA-DASEN
Lieu d'exercice	DSDEN des Vosges- 7, rue Antoine-Hurault – Épinal Déplacements à prévoir dans le département des Vosges et occasionnellement dans l'académie
Quotité de travail	Temps plein

Missions

Ces missions seront conduites à l'échelle des 2 degrés d'enseignement.

Impulsion pédagogique et mise en œuvre de la politique éducative

- Coordination des ERUN sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN TICE et hiérarchique de l'IENA.
- Contribution à la déclinaison départementale de la politique éducative académique et nationale, en lien avec le site de Nancy-Metz de la DRANE, en particulier avec le chef de projet chargé de la mise en œuvre du projet Territoire Numérique Éducatif dans les Vosges.
- Dans le cadre de TNE, participation à la mise en place des trois laboratoires numérique du département et des centres démonstrateurs dans les circonscriptions
- Participation au pilotage et au déploiement de l'Espace Numérique de Travail départemental du premier degré : il sera administrateur départemental de la plateforme e-primo et participera à toutes les instances de gouvernance de l'ENT.
- Mise en œuvre d'actions départementales et de forums numériques dans le domaine des usages pédagogiques du numérique.
- Conception, coordination et animation d'actions de formation.
- Développement et pilotage de M@gistère.
- Promotion des espaces et des modalités de travail en équipe faisant appel à la mutualisation d'outils et d'informations et incluant le recours aux ressources numériques.
- Participation à la réflexion pédagogique impulsée dans le cadre des réunions de travail du groupe départemental sur le numérique.

Dimension institutionnelle

- Suivi et instruction des enquêtes nationales.
- Veille et relais des actualités relatives aux applications institutionnelles.
- Interface avec les collectivités avec les IEN et les ERUN (rôle de conseil en matière d'investissement, notamment).
- Représentation de l'IA-DASEN ou de l'IEN TICE auprès des partenaires (Conseil départemental, notamment).

Relais opérationnel du chef de projet TNE de la DANE auprès des différents acteurs, partenaires et prestataires du projet TNE.

Compétences et capacités

1 - Dans le domaine de la connaissance du système éducatif

- Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative
- Connaissances relatives à la formation initiale et continue des enseignants

2 - Dans le domaine pédagogique et didactique

- Connaissances didactiques, techniques et pédagogiques de l'ensemble des champs disciplinaires de l'école primaire.
- Aptitudes à analyser une situation complexe et à apporter des solutions pertinentes et efficaces.

- Connaissances des dispositifs de formation et les concepts relatifs à la formation pour adultes.
- Connaissances des processus et des théories des apprentissages scolaires.
- Connaissances sur l'organisation des enseignements.
- Aptitudes relatives à la mise en œuvre d'une ingénierie de formation.
- Maîtrise technique des outils informatiques à usage pédagogique

3 - Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle

- Capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative.
- Disponibilité, loyauté et confidentialité.
- Capacités à travailler en équipe.
- Capacités d'adaptation à des contextes variés.
- Qualité de l'expression.
- Aptitudes à la communication.
- Sens des responsabilités et de l'initiative, capacité à fédérer les talents.
- Capacité à innover et à se montrer force de propositions.
- Sens de la représentation du système éducatif.
- Sens du partenariat, auprès des collectivités et des équipes pédagogiques pour le développement du numérique à l'école.

Sujétions – contraintes

Titre requis : CAFIPEMF (Spécialisation technologies et ressources éducatives souhaitable mais non requis)
La nomination est à titre provisoire la première année (par délégation si l'enseignant est titulaire d'un poste définitif) et à titre définitif la seconde année après avis de l'IEN chargé du numérique.

Modalités de recrutement

Les enseignants souhaitant candidater doivent transmettre leur candidature motivée à la DSDEN des VOSGES - Pôle 1er degré (une copie est à adresser à leur IEN) pour le 1^{er} juin 2022, délai de rigueur Les candidats seront reçus par une commission à partir du 7 juin 2022.

Les convocations leur seront transmises ultérieurement via I-Prof.